

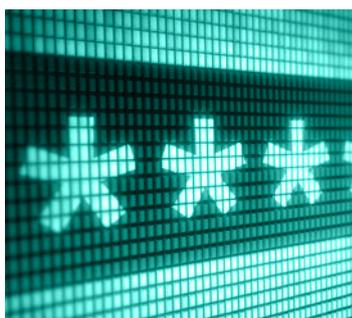
# CYBER RISQUES



**Les attaques informatiques contre les entreprises se multiplient et sont de plus en plus redoutables et sophistiquées.**

Ces attaques visent non seulement le détournement d'actifs et la récupération de données sensibles telles que les données bancaires, personnelles ou concernant la propriété intellectuelle, mais aussi la perturbation de votre activité ou le sabotage de votre chaîne de production.

Elles peuvent représenter un coût important : réparation du système d'information en urgence, appel à des experts, reconstitution des données perdues, notification de la perte potentielle de données sensibles à vos clients et de compensation des dommages qu'ils ont subis, voire gestion des tentatives d'extorsion.



Vos enjeux : protéger votre entreprise contre les pertes financières liées à une perturbation de votre système d'information



Conséquences pécuniaires suite à réclamations de tiers
Pertes d'exploitation
Sanctions financières et/ou amendes du régulateur
Frais de rétablissement d'image
Investigations et pénalités bancaires
Frais de notification
Frais liés à une cyber extorsion
Rétablissement du système informatique
Reconstitution des données

Notre approche : une offre sur mesure pour évaluer puis transférer vos risques cyber

<b>Étude du risque cyber</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Détermination et quantification de vos scénarios cyber</li><li>• Évaluation de la politique de sécurité du système informatique</li></ul>
<b>Étude de la couverture requise</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Audit des polices en place au regard des scénarios cyber établis</li><li>• Préconisation sur l'évolution des programmes d'assurance</li></ul>
<b>Placement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Établissement d'un cahier des charges sur mesure (garanties, services...)</li><li>• Organisation d'appel d'offres assureurs</li><li>• Négociation des termes &amp; conditions</li></ul>

## CONCRÈTEMENT



### Piratage informatique

*Une entreprise française est attaquée sur son système informatique via une bombe logique visant à perturber la chaîne logistique.*

→ La garantie mise en place par Marsh a pris en charge :

- l'intervention d'experts informatiques spécialisés dans la décontamination et la remise en activité de la chaîne logistique,
- les frais de reconstitution des données perdues,
- les frais additionnels d'exploitation déployée dans plus de dix pays,
- la perte de chiffre d'affaires pendant 72 heures.



### Hacking

*Un hacker accède au système informatique d'un réseau de distributeurs sous franchise et dérobe des données à caractère personnel. Des experts en sécurité informatique ont pu déterminer l'étendue de la faille en 24 h, évaluée à plus d'un million de données personnelles détournées.*

→ Grâce à la couverture souscrite avec Marsh, l'entreprise n'a pas eu à payer :

- les frais encourus suite aux échanges avec les autorités de contrôle,
- les frais liés aux services de la société de mailing pour l'expédition des courriers (notification volontaire),
- le coût de la veille internet (services de monitoring),
- les frais liés à la mise à disposition d'une plateforme téléphonique pour la gestion de la volumétrie d'appels des victimes,
- les frais des consultants en relations publiques.



### Erreur humaine

*Une panne sur le réseau d'un opérateur téléphonique & internet entraîne une forte perturbation du service rendu à la clientèle.*

→ Les couvertures proposées par Marsh ont pris en charge :

- l'intervention d'experts informatiques spécialisés dans la décontamination et la remise en activité du réseau,
- la perte de chiffre d'affaires pendant douze heures,
- les dommages et intérêts et les frais de défense liés aux réclamations de tiers

Les informations figurant dans la présente publication ont uniquement vocation à aborder les thèmes concernés de manière générale et n'ont nullement valeur de conseil personnalisé. Par conséquent, il convient de ne pas utiliser ces informations en tant que telles. Marsh est à votre disposition pour étudier vos besoins spécifiques.

Ni le présent document, ni aucune partie des informations qu'il contient ne peuvent être copiés ou reproduits sous aucune forme que ce soit sans le consentement de Marsh S.A.S., à l'exception des clients de Marsh S.A.S. qui ne sont pas tenus d'obtenir ladite autorisation pour tout usage du présent document à des fins internes. MARSH S.A.S. – Société de courtage d'assurances. Société par Actions Simplifiée. Capital 5.807.566,00 euros. RCS Nanterre : 572 174 415. N° ORIAS 07 001 037 – www.orias.fr. N° TVA intracommunautaire : FR 05 572 174 415.

Siège social : Tour Ariane – 5, place des Pyramides – 92800 Puteaux. Assurance de responsabilité civile professionnelle et Garantie financière conformes aux articles L512.6 et L512.7 du code des assurances. Direction Communication & Marketing 1411. © Tous droits réservés Marsh S.A.S. 2014.

## LES ATOUTS MARSH

Une approche sur mesure :

- Une grande flexibilité dans le design de votre programme d'assurance
- Des garanties sur mesure en fonction de votre besoin
- Une capacité de plus de 300 M€ sur le marché français, sans sous-limite
- Une offre adaptée à l'évolution des nouvelles technologies et de la réglementation
- Un réseau présent dans plus de 100 pays pour vous accompagner dans toutes vos activités

Une expertise mondiale :

- USA : une expérience acquise sur le territoire américain
- EMEA : quarante experts, 40 % de parts de marché sur les grands comptes
- FRANCE : quatre experts, 50 % de parts de marché sur les grands comptes, une expertise complémentaire de conseil en gestion des risques et en placement

Pour plus d'information, un numéro unique :

**01 41 34 56 56**

Marsh est présent à :

**Paris La Défense**  
**Aix-en-Provence**  
**Bordeaux**  
**Lille**  
**Lyon**  
**Orange**  
**Toulouse**

[www.marsh.fr](http://www.marsh.fr)